Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX

TELEPHONE — N° 3.28 — TELEPHONE

La liste des Flamidiens

Soucieux avant tout d'être les élus des corbeaux de Froyenne et de Kain, MM. Motte et Roussel font refuser la représentation proportionnelle par leurs sous-ordres

M. Georges Selliez a pu croire à la bonne foi des gens de l'Union sociale et patriotique, dite Fédération républicaine anticollectiviste pour une année seulement. Il doit s'apercevoir combien il eut tort et à quel point nous avions raison de dire : Ces lascars-là voteront le principe autant de fois qu'il vous plaira de le leur faire voter mais ne chercherez pas à obtenir davantage, vous épuiseriez votre salive en pure perte.

La réponse dictée par les présidents de la Fédération à leur scribe ordinaire en est la meilleure preuve.

Le principe, répètent-ils, mais nous le votons des deux mains, regrettant de ne pas en avoir quatre pour témoigner mieux encore de notre amour enthousiaste pour ce mode de scrutin. Père des ouvriers, M. Motte pourrait être appelé aussi le père de la représentation proportionnelle, il ne cesse de la réclamer... quand elle doit être appliquée bien entendu dans une ville qui n'est pas Roubaix.

Inutile donc d'insister puisque c'est de Roubaix qu'il s'agit ; nous restons fermement attachés au principe de la représentation proportionnelle et y resterons attachés toute notre vie, car nous comptons bien ne jamais lui permettre de passer dans le domaine de la pratique.

Ceci dit, les protégés des Flamidiens nous donnent les motifs pour lesquels ils refusent d'adopter la proposition Selliez et toute autre proposition, du reste, car leur journal officiel ne nous l'envoie pas dire : les pourparlers sont rompus.

Les délégués de l'Union Républicaine anticollectiviste (ancienne Union sociale et patriotique), sous le prétexte que ce mode de représentation rigoureusement conforme à la justice soulèverait des difficultés de troisième ordre, reculèrent devant son acceptation, nous apprend la délégation de la section Roubaisienne du Parti socialiste.

Troisième ordre, c'est encore trop beau, ainsi qu'on pourra le voir par la pauvreté des arguments sortis.

Voici le premier :

« Considérant que, en raison du sectionnement qui existe à Roubaix, l'application de la représentation proportionnelle obligerait plusieurs candidats régulièrement élus au premier tour à donner leur démission.

» Que cette obligation demeurerait sans sanction si elle n'était pas respectée ;

» Considérant que ces démissions, à supposer qu'elles se produisent, entraîneraient un troisième tour de scrutin : que l'auteur du projet, présumant la résistance de l'autorité préfectorale à les accueillir prévoit même la démission en bloc de tous les élus afin d'accélérer la décision attendue. »

Citoyens, que pensez-vous de tout cela. Voilà un parti qui vient vous dire : « Tous, nous nos membres sont de chauds partisans de la représentation proportionnelle, tous estiment que ce mode de recrutement des assemblées est le seul logique, le seul juste ; mais pas un d'entre eux ne consentirait, le cas échéant, à remettre sa démission pour assurer cette représentation si équitable ».

N'est-ce pas là cette lutte de places dont nous entendons toujours nos adversaires parler?

L'argument est de piètre valeur. En voici un autre qui, lui, est complètement nul, effroyablement mauvais.

Ces démissions entraîneraient un troisième tour de scrutin ; prolongeraient, par là-même, l'agitation et auraient pour effet d'étendre la durée de la lutte électorale.

Voyons, il ne faudrait pas chercher à s'en jouer par des pirouettes. Discutons donc sérieusement.

De deux choses, l'une est forcée d'arriver. Ou il y aura ballottage dans certains quartiers, ou tous les résultats seront acquis au premier tour.

Dans le second cas, le seul nécessitant des démissions, il n'y aurait pas trois tours de scrutin, mais deux seulement.

Dans le premier cas, les candidats élus au premier tour conserveraient leurs sièges et le jeu se ferait dans les quartiers où il y aurait lieu à ballottage.

On nous parle de période énervante et souvent troublée que le système rendrait plus vague en la prolongeant.

Quelle belle fumisterie! L'entente faite entre les partis pour la représentation proportionnelle aurait pour effet, au contraire, de supprimer toute lutte après le premier tour de scrutin, puisque chacun ne devrait plus présenter que le nombre de candidats auquel il aurait droit de par son chiffre de voix.

Non, tout cela est du bluff. La véritable raison du refus opposé par le polonais Motte de Passe-Volant Roussel et tous leurs Noyelles, le voilà.

Ils savent qu'ils seraient battus avec la représentation proportionnelle, malgré le sectionnement, malgré les frocards de Froyenne et les corbeaux de Kain.

Or, ils n'ont pas demandé et obtenu le maintien de ce sectionnement et le droit d'importer leurs ratichons pour consentir à ne pas faire usage de l'un et des autres.

La liste Mottiste est donc de plus en plus et restera la liste des Flamidiens.

R. L.

DISCIPLE DE CAMBRINUS

Pierre Meurisse, âgé de 58 ans, tiserand, demeurant rue de Jemmapes, cour Rickewaert, 4, a été mis en état d'arrestation lundi après-midi pour ivresse en récidive correctionnelle.

LE CONCERT DU 18 MARS

Dans la salle des fêtes de la Coopérative « La Paix », 7, boulevard de Belfort, aura lieu aujourd'hui mercredi 18 mars, pour l'anniversaire de la Commune, à huit heures précises du soir, un grand concert de gala, organisé par la Section Roubaisienne du Parti Socialiste, avec le gracieux concours d'artistes en renom.

Programme : Première partie. — 1. Orchestre. — 2. Orchestre. — 3. Chansonnette, Mme Petit-Jean. — 4. Air pour ténor, Henri Leveugle. — 5. Comique genre, Tin-Tin aîné. — 6. Monologue, Tarry. — 7. Duo comique, les Petits Petit-Jean. — 8. Air pour baryton, Ach. Carpentier. — 9. Comique grime, Petit-Jean. — 10. Air pour basse, Kléber Debesne. — 11. Duettistes comiques, les frères Tin-Tin.

Dix minutes d'entr'acte.

Deuxième partie. — 1. Orchestre. — 2. Orchestre. — 3. Chansonnette, Mme Petit-Jean. — 4. Comique M. Petit-Jean. — 5. Monologue, M. Tarry. — 6. Comique grime, Tin-Tin Cadet. — 7. Duo comique, les Petits Petit-Jean. — 8. Duo, M. et Mme Petit-Jean. — 9. Trio « Quantin Durward, de Gevard, par H. Leveugle, A. Carpentier, Kléber Debesne. — 10. Grande scène comique, par les frères Tin-Tin.

Orchestre symphonique, sous la direction de M. César Meurie.

Prix d'entrée : 30 centimes.

On peut se procurer des cartes d'entrée au local « La Paix », dans tous les locaux des groupes et dans les estaminets des militants du Parti.

LES CHUTES

C'est ce qui forme, pour aujourd'hui, le plus clair des accidents du travail. Jules Lebrun, âgé de 69 ans, demeurant à Mouvaux, 21, rue Kléber, et employé chez Félix Vanoutryve et Cie, fabricants boulevard d'Armentières, a glissé et est tombé dans le hall aux cables et cela si malheureusement que le docteur qu'il l'a soigné n'a pu réduire la luxation de la clavicule droite qu'il s'était faite. En attendant, des manœuvres nouvelles pour obtenir cette réduction, il a prescrit à l'ouvrier un repos de trois semaines.

— Le deuxième accident s'est produit chez E. et Ch. Toulemonde, rue Olivier de Serres. Charles Mahieu, âgé de 46 ans, fileur, 29, rue Saint-Joseph, ayant glissé en plaçant une courroie, s'est blessé à la tête et à l'épaule gauche.

INDEX ECRASE

Emile Delattre, ourdisseur demeurant à Lys, rue du Colysée et employé chez Cavrois Mahieu et fils, fabricants rue Montgolfier, a eu l'index droit écrasé dans la crapaudière d'un moulin à ourdir.

Il se verra dans l'obligation de chômer pendant deux semaines au moins.

POCHARD ANTIMILITARISTE

Lundi, vers 3 heures et demie de l'après-midi, les agents Averbeke et Lamblain ont écroué au dépôt du 4e arrondissement le nommé Emile Leclercq, âgé de 37 ans, tisserand demeurant rue de Wasquehal à Croix, qui étant en état d'ivresse criait : « A bas la patrie! »

QUI A PERDU ?

M. Victor Lambour, deumeurant rue Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, a trouvé, lundi, rue de l'Ommelet, un derrière de voiture.

FANFARE « LA PAIX »

La répétition aura lieu vendredi 20 mars, de nouveaux morceaux seront mis au pupitre.

LE MESURAGE PUBLIC

On informe les intéressés que le bureau de mesurage public de tissus situé une du Château sera transféré « dans une salle » attenante à l'estaminet Lesur, 25, rue Nain, avec seconde entrée « rue de l'Hospice, 40 bis » dans le fond du couloir, à gauche, à partir du lundi 23 mars.

PARTI SOCIALISTE

SECTION DU CUL-DE-FOUR. — Une réunion privée aura lieu le vendredi 20 mars 1908, à sept heures et demie du soir, salle de l'estaminet Henri Kimpe, « Au Chien Bleu », rue de Tourcoing, 16.

Au cours de la réunion, une causerie sera faite par le citoyen Alphonse Debaisieux, candidat aux élections municipales, sur la « Situation politique actuelle à Roubaix et les prochaines élections municipales ».

SECTION DE L'ENTREPONT. — Une réunion privée aura lieu le jeudi 19 mars 1908, à sept heures et demie du soir, salle de l'estaminet Julien Ségard, Grande-Rue, 284 (près du cimetière).

Au cours de la réunion, une causerie sera faite par le citoyen Henri Lefebvre, conseiller municipal, sur : « La situation politique actuelle à Roubaix et les prochaines élections municipales ».

Agression contre un collecteur de Syndicat

Il était sept heures et demie environ, lorsque Félicien Delhaye, collecteur du syndicat des maçons, demeurant rue Dampierre, cour Jonville, 15, sortit de chez lui pour aller porter sa recette à la Fédération du bâtiment, qui tenait sa réunion au Plat d'Or, Grande-Place.

Il était arrivé sur le quai de Leers, lorsqu'il fut soudain attaqué par trois individus qui, après lui avoir mis en loques ses habits et sa casquette, lui enlevèrent ses livres et ses timbres.

Heureusement, Delhaye est très vigoureux, il se défendit contre ses agresseurs avec une telle énergie, que ceux-ci durent le laisser passer, sans avoir pu prendre l'argent que, certainement, ils connoissaient et que le collecteur vint, les habits en lambeaux, apporter à ses camarades.

FUNERAILLES CIVILES

Les funérailles de notre camarade Lucien Pennequin, décédé le 15 mars 1908, dans sa 37e année, ont eu lieu hier à trois heures de l'après-midi, au milieu d'une grande affluence. Tous nos amis que leur travail ne retenait pas à l'usine ou à la fabrique, avaient tenu à accompagner ce bon socialiste jusqu'à sa dernière demeure.

Nous avons remarqué dans l'assistance : Henri Carrette, ancien maire de Roubaix ; Wattremez, Henri Lefebvre, Achille Carpentier, Achille Dujardin, Liévin Bailleul, Henri Kimpe, conseillers municipaux ; Aimé Morel, ancien conseiller municipal ; Arthur Hiltrop, Pierre Roger, conseillers prud'hommes ; une délégation de la Coopérative « La Paix », ayant à sa tête le citoyen Paul Nys.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe.

L'INSCRIPTION DES FAILLIS

Un de nos amis étant allé à la mairie pour demander la réinscription de deux personnes ayant droit, d'après la nouvelle loi, de réclamer leur inscription sur les listes électorales, on lui a répondu :

« Nous n'avons pas reçu d'ordre de la préfecture et, d'ailleurs, il est trop tard ».

Nous demandons bien pardon aux tripatouilleurs de listes électorales qui voudraient encore augmenter le nombre des abstentionnistes involontaires, mais il n'est pas trop tard, et si la préfecture n'a rien dit, la loi ordonne impérieusement.

Voyez plutôt :

« Les faillis **non condamnés pour banqueroute simple ou frauduleuse**, ne peuvent être inscrits sur la liste électorale pendant trois ans, à partir de la déclaration de faillite ».

Et plus loin :

« DISPOSITION TRANSITOIRE. — **Les citoyens ayant droit au bénéfice de la présente loi, devront être inscrits sur les listes électorales, jusqu'à la clôture de ces listes, c'est-à-dire au 31 mars 1908** ».

Allez donc sans crainte, citoyens qui avez droit au bénéfice de la loi et exigez une inscription que les Motte et les Roussel ne peuvent vous refuser.

CONVOCATION DE CREANCIERS

Par jugement du 11 mars 1908, le tribunal de commerce de Roubaix, a converti en faillite, la liquidation judiciaire qui avait été accordée par jugement du 30 décembre 1907, au sieur Van Geel Gustave, confections, 140, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix.

M. Paul Loth a été nommé juge commissaire, et M. Chatteleyn syndic provisoire.

Les créanciers sont convoqués à se réunir le mercredi 18 mars 1908, à dix heures, au tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du syndic définitif et l'élection de contrôleurs.

BRASSERIE ROUBAISIENNE

6, Boulevard d'Halluin, à Roubaix

Tirage d'obligations du 14 mars 1908 ; numéros sortis :

249 — 103 — 230 — 07 — 132 — 78 —
126 — 83 — 55 — 56 — 139 — 28 —
229 — 227.

2.204-4

A L'HOPITAL DE LA FRATERNITE

Les services des enfants de deux à quinze ans, ont été transférés hier matin, de l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital de la Fraternité.

Tout était terminé à midi. Les visites se feront le jeudi et le dimanche comme autrefois et aux mêmes heures.

La Baisse de Prix des grillages, rônces, art. de clôture, permet aux Galeries Lilloises d'en vendre tr. bon marché. Demandez tarif.

Les Grèves

CHEZ LES JARDINIERS

Dans leur assemblée d'hier soir 17 mars, les jardiniers ont décidé la continuation de la grève car, contre toute attente, ils n'ont pas reçu la réponse qu'on avait promis de leur faire parvenir.

Le travail est toujours suspendu partout et le nombre des grévistes augmente.

Assemblée générale aujourd'hui mercredi, à six heures du soir.

TOUTES LES BONNES ÉPICERIES VENDENT : *Le* **Sucre Béghin**

LA FRAUDE

Henri Dumoulin et J.-B. Delebassée, préposés des douanes à Roubaix, de service rue du Cartigny, hier matin, vers 4 heures, virent venir deux individus qui prirent la fuite en les apercevant, abandonnant sur le terrain plusieurs paquets qu'ils portaient. Ils se lancèrent aussitôt à leur poursuite, et Delebassée fut assez heureux pour arrêter l'un des fraudeurs, Pierre Doré, âgé de 19 ans, plombier, demeurant 13, rue Saint-Jacques, à Montmorency (Seine-et-Oise).

Dans les ballots, on trouva 232 paquets de tabac haché, pesant 56 kilos, 40 cigares, une ceinture renfermant 15 kilos de café vert et une autre 10 kilos de poivre en grains.

Le tout d'une valeur de 830 francs.

Pierre Doré, qui prétend ne pas connaître son complice, a été expédié à Lille.

A QUI LES RECONNAISSANCES ?

Laure Brienne, âgée de 38 ans, ménagère, demeurant à Croix, rue de l'Amiral-Courbet, cité Saint-Eloi, 35, a trouvé ce jour, rue du Moulin, trois reconnaissances du Mont-de-Piété, numéros 10133, 10134 et 13570.

On est prié de les lui réclamer.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds L. cafés.

MOUVEMENT SOCIAL

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS PEINTRES DE ROUBAIX ET DE SA BANLIEUE. — L'assemblée générale aura lieu le jeudi 19 mars, au siège du syndicat, « Plat d'Or », Grande-Place, 9.

Ordre du jour : De graves décisions devant être prises, tous les ouvriers peintres syndiqués ou non y sont invités.

SYNDICAT DES TERRASSIERS. — Réunion générale demain jeudi, à 7 heures et demie, 162, rue Decrème.

Ordre du jour très important. — Prière d'être exact.

SAVON LUMINOL Blanchisseur du Linge VICTOR VAISSIER

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 17 mars 1908

Naissances. — Henri Couthier, rue de la Redoute, 129. — André Charlet, rue Neuve, 55. — Roger Van Oeckel, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 28. — Pierre Closse, rue de la Paix, 67. — Auguste Deckers, rue de l'Epeule, cour Lepers, 4. — Léa Deperne, rue Soult, impasse Crommelinck, 9. — Berthe Lambert, rue Pellart, 189. — Alphonse Wybou, rue Centrale. — Roger Buridan, rue Bernard, cour Maillot, 4. — Jeanne Lebrun, rue Blanchemaille. — Jeanne Lepers, rue du Saint-Rédempteur, 9. — Lucien Marx, rue de la Potennerie, 28.

Décès. — Fernand Lefrançois, 4 mois, rue du Tilleul, cour Oxombre, 7. — Jean Coursier, 58 ans, teinturier, boulevard de Cambrai, impasse Courrier, 2. — Marie Quinson, 20 ans, servante, rue Blanchemaille. — Arthur Flamand, 26 ans, tisserand, rue Hilarion Fremaux, 15. — Madeleine Téller, rue de l'Alma, fort Wattel, 22.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds L. cafés.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

L'AGRESSION de la rue du Brun-Pain

L'enquête. — Un bouquet compromettant.

M. Moulines a poursuivi hier son enquête au sujet de l'agression dont furent victimes dans la nuit de dimanche à lundi, deux jeunes gens, M. Louis Catteau et son amie.

Les cinq agresseurs ont été arrêtés par des agents de sûreté. Ce sont : Ernest Hache, 20 ans, tisserand, rue Turgot, 94 ; René Parmentier, 18 ans, dentelier rue du Moulin, 133 ; Fortuné Bonneville, 19 ans, épeleur, rue Dupuytren, cour Vienne, 6 ; Kléber Nuyttens, 20 ans, rattacheur, rue des Carliers, 12, et Louis Castelin, 21 ans, garçon coiffeur, rue du Luxembourg, 54. Au cours de l'interrogatoire qu'il leur a fait subir, M. Moulines a appris que l'un d'eux, Bonneville, portait un bouquet au moment de l'agression. Ils ont tous reconnu s'être pris de dispute avec Catteau et son amie mais, comme il fallait s'y attendre, nul n'a reconnu avoir porté le coup de couteau.

M. Catteau et son amie ont été très nets et très précis dans leur déposition.

Le jeune homme a déclaré au commissaire que l'individu qui l'a frappé portait un bouquet. L'homme au bouquet, Bonneville, pressé de questions, s'est défendu comme un beau diable.

Quant à l'amie de M. Catteau, qui est enceinte de 3 mois elle s'est plainte d'avoir été frappée au ventre par un des agresseurs Elle n'a pu le désigner.

Les accusés ont été mis en liberté provisoire. Ils n'en seront pas moins poursuivis.

IL N'AIME PAS LES AGENTS

Nous avons raconté, hier, l'arrestation d'un poivrot, Fernand Brouck, qui malmena les agents pendant qu'ils le conduisaient au poste de police. Un passant, Joseph Lecoutre, 28 ans, rue de Bouvines, lui prêta main forte. Il appréhenda l'agent Boussemart et d'un formidable coup de poing lui endommagea la bouche et la mâchoire, puis il se sauva.

Arrêté mardi, il a été conduit à Lille, en compagnie de Brouck, son protégé.

TU VEUX TON ARGENT, VOILA !

Un confiseur de la rue de l'Amidonnerie, M. Joseph Vanluygt, se rendant à la gare, mardi, rencontra un sieur Jules D..., marchand de poissons, qui lui doit depuis plusieurs mois une somme de 13 fr. 50. Il lui réclama cette somme. « Tu veux ton argent, fit le débiteur voilà. » Et il bondit sur son créancier lui administrant une maîtresse correction. M. Vanluygt s'en fut, un œil poché, trouver le commissaire du 2e arrondissement et lui conta sa mésaventure.

ON RAZZIE

Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans la cour de M. Auguste Leclercq, employé à la Caisse d'épargne, rue du Vélodrome, 51, et ont enlevé 10 poules et un coq de combat, d'une valeur de 60 fr.

Plainte a été portée à M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

EN JUSTICE DE PAIX

M. Verbecq, qui avait récemment demandé que fussent maintenus sur les listes électorales de Tourcoing, 28 électeurs tourquennois, qui avaient été illégalement inscrits à Roncq, et M. Leroux, avocat des électeurs réactionnaires, ont comparu, mardi, devant M. Auriol, juge de paix.

Le jugement a été mis en délibéré.

Sans être grand prophète, il est dès maintenant permis d'annoncer que les réactionnaires tourquennois, dont la prétention ne repose sur aucun argument sérieux, ne pourront aller renforcer à Roncq, leurs amis en péril.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds L. cafés.

Les Grèves

AU PEIGNAGE LAMON

Dix-sept débourreurs du peignage Lamon, rue du Sentier, se sont mis en grève mardi. Ils réclament une augmentation de salaire.

CHEZ LES FERBLANTIERS, ZINGUEURS ET PLOMBIERS

Comme nous l'avons relaté hier, les patrons ont consenti à une augmentation de salaire de 10 %, mais ils posaient cette condition que les ouvriers ne réclameraient plus d'augmentation de salaire pendant deux ans ; les ouvriers n'ont pas admis cette condition. Ceux qui avaient provisoirement repris le travail l'ont cessé.

Ils se réuniront à nouveau dans la matinée d'aujourd'hui. Leur attitude demeure on ne peut plus correcte et il est à prévoir que le conflit prendra bientôt fin.

VAGABONDAGE

La gendarmerie a arrêté Louis Janssens, 24 ans, sans profession connue ni domicile fixe et l'a conduit à Lille.

HISTOIRE D'UN PANTALON

Dans l'après-midi d'hier, à quatre heures, trois gamins passaient place Saint-Jacques ; ils stationnèrent quelque temps en face de l'étalage de M. Rousseau, marchand de confections, puis l'un d'eux enleva prestement un pantalon et prit la fuite, accompagné de ses camarades.

Un des employés du magasin qui observait les gamins depuis quelques minutes prévint la police ; des agents de sûreté se mirent à la recherche des voleurs et ne tardèrent pas à les arrêter. Ils furent conduits au commissariat du 2e arrondissement et interrogés par M. Moulines. Ce sont : Emile Selinck, 15 ans, rue Saint-Blaise, 76 et Bernard Vanvesemael, 15 ans, rue de Cronstadt 24. Si c'est Selinck qui déroba le pantalon, Vanvesemael était de complicité avec lui ; ces deux gamins restituèrent le pantalon et furent mis en liberté après avoir été nantis d'un procès-verbal. Le troisième larron qui a l'air d'un brave petit bougre et qui s'était laissé entraîner par ses camarades sans se douter du danger d'un tel compagnonnage, n'a pas été inquiété. Il sera plus prudent à l'avenir.

CANALISATION NOUVELLE D'EAU POTABLE

L'administration municipale affecte chaque année un crédit à l'installation de conduites d'eau potable dans un certain nombre de rues de façon à arriver progressivement à supprimer les puits dont l'eau presque partout est contaminée.

Cette année les rues suivantes ont été canalisées : rues du Halot, du Luxembourg, de la Cité, de la Latte, du Beau Laurier, Saint-Joseph et des Archers.

Il est à souhaiter que les propriétaires profitent de ces dispositions pour pourvoir d'eau potable leurs immeubles situés dans les rues ci-dessus désignées.

L'office sanitaire, en tout cas, n'hésitera pas à agir dans ce sens chaque fois que sur la réclamation d'un locataire un échantillon d'eau aura été prélevé dans un immeuble et que l'analyse du laboratoire en aura démontré la mauvaise qualité.

LEURS RENTES

EN SOULEVANT UN PANIER DE BOBINES. — Chez Félix Desurmont, 41, rue d'Austerlitz, Joseph Desrumeaux, 33 ans, rattacheur, 8, rue Jourdan, s'est fait une déchirure musculaire.

10 jours de repos.

AU COURS D'UNE CHUTE. — Chez Louis et François Delemasure, tonneliers, Edouard Scamps, 45 ans, mécanicien, 147, rue de Guisnes, s'est fait une entorse au pied gauche.

15 jours de repos.

EN HEURTANT UN METIER. — Au peignage A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, Jean Dedeurwaerder, 27 ans, dégorgeur, 40, rue du Moulin, s'est blessé au médius droit.

8 jours de repos.

EN TOMBANT. — Au même établissement, Charles Namurois, 57 ans, sécheur de laine, 374, rue de Tourcoing, à La Marlière, s'est fait une entorse au pied gauche.

3 semaines de repos.

PAR LA CHUTE D'UNE PLANCHE. — Chez Emile Leplat et fils, Jean-Baptiste Dutriez, 57 ans, contremaître, rue du Luxembourg, a été blessé à la jambe gauche.

12 jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 17 mars 1908

Naissances. — Delattre Pierre, rue Claude Bernard. — Delesalle Paul, rue Racine, 9. — Nivesse Louis, rue de Renaix. — Lemettre Louis, rue Nationale, 122. — Montagne Georges, rue de l'Alma, 6.

Décès. — Bouche Marie, 43 ans, rue de Rouen, 17. — Seynaeve Emma, 38 ans, rue des Carliers, 66.

« *Grande Pharmacie de France*, sans faire une réclame plutôt burlesque et inopportune, à l'instar de certaines maisons se disant spécialistes en orthopédie, fait exécuter aux mesures et il fournira les bandages, bas varices, ceintures de toute sorte, jambes artificielles, appareils orthopédiques, etc., en un mot, tous les appareils, même les plus compliqués, et ce à des prix d'autant plus modérés que cette partie adjacente ne grève nullement ses frais généraux. — Ex matériaux durrière se rendre à domicile pour mesurage et essayage. 6122-6

Autour de Roubaix-Tourcoing

EYS-LEZ-LANNOY

A PROPOS DE LA GREVE BETTREMIEUX. — Nous avons reçu la lettre suivante de M. Boutmy :

A propos des secours accordés aux grévistes de chez Bettremieux par le Bureau de bienfaisance, votre réponse dit que j'ai blâmé M. Liénard, parce qu'il aurait refusé de donner les cartes de secours. Je n'ai pas eu à blâmer M. Liénard, parce que celui-ci n'a pas refusé de donner les cartes ; il a dit aux grévistes que deux listes de services étant en présence, il devait m'en référer avant de distribuer les cartes.

Les grévistes eux-mêmes ont reconnu le malentendu qu'il y avait eu dans l'entrevue que j'ai eue avec eux le jeudi 12. S'il y a un coupable, c'est moi et non M. Liénard. Ce dernier, quoique votre reporter en pense, est très aimé des ouvriers qui lui sont reconnaissants des services qu'il leur a rendus depuis plus de 30 ans qu'il est à Lys.

M. Liénard est aimé et respecté par toute notre population.

Veuillez agréer, Monsieur le gérant, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

BOUTMY G., maire de Lys.

D'autre part, nous recevons la lettre suivante émanant d'un groupe d'ouvriers, habitant Lys :

« Quelle ne fut pas notre surprise, dimanche matin, en parcourant les lignes de votre estimable journal qui prend toujours à cœur les réclamations des ouvriers, de voir que M. Liénard, secrétaire de Mairie de cette commune, protestait en disant que les secours accordés aux grévistes de chez Bettremieux n'étaient jamais été retirés.

» Or, comment se fait-il que mardi 10 mars, lorsque huit ouvriers se présentèrent au bureau de la Mairie pour toucher leur « bon », le secrétaire leur répondit qu'il n'y avait plus rien pour nous, car nous n'étions plus considérés comme grévistes, mais comme chômeurs, et de ce fait, refusa les « bons » en disant qu'une autre réunion devait avoir lieu 5 ou 6 jours après la première.

» Or, cette première réunion a eu lieu le 9 et nous voilà le 16 et toujours pas de réunion — 5 ou 6 jours c'est parfois des semaines, surtout quand il s'agit des ouvriers.

» Donc, nous crions bien haut, que si nous n'avions protesté contre ce secrétaire auprès de M. le Maire, les secours nous auraient manqué ».

N. B. Nous pouvons dire que le responsable de tout ceci est bien le secrétaire, car la commission administrative du Bureau de bienfaisance décida que les secours accordés antérieurement aux grévistes continueraient jusqu'à une plus juste répartition pour l'avenir.

Donc le greffier a commis la plus grande faute en refusant aux grévistes (sans en avoir reçu l'ordre), les petits secours qui permettent aux grévistes de donner du pain à leurs enfants.

Un groupe de grévistes habitant Lys, qui proteste avec la dernière énergie contre ce trop autoritaire employé de Mairie.

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tissage Leclercq-Dupire, situé à Wattrelos, un rattacheur, Mazure Albert, 18 ans et demi, demeurant rue du Trou de Fouan, à Wattrelos, en rattachant, a eu l'index gauche serré entre un cylindre et le rouleau nettoyeur. 10 jours de repos. Docteur V. Leplat.

CROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Gossens Emile, ouvrier menuisier chez Emile Manger, s'est fait une blessure au pied droit en se piquant avec une pointe de plancher.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Caron Robert-Liévin-Paul, rue Baudin, 30.

Décès. — Handsaene Edouard-Julien, 21 jours, rue des Ogiers, maisons Montaigne, 3.

MOUVAUX

FUNERAILLES DE SIMON DENNEQUIN. — Les funérailles du philanthrope Simon Dennequin ont eu lieu, hier matin, mardi, à neuf heures et demie, au milieu d'une nombreuse affluence.

Le Conseil municipal y assistait.

Au cimetière, deux émouvants discours ont été prononcés par le Maire et M. Omer Deblock, membre de l'ancienne Société philanthropique, dont faisait partie le défunt.

La cérémonie a pris fin à onze heures et demie.

HEM

VEILLEE POPULAIRE. — Tout à fait charmante et parfaitement réussie, la « veillée populaire » que les élèves du cours d'adultes de l'Ecole Victor-Hugo donnaient dimanche dernier, avec le gracieux concours de Mme P. Fried, pianiste, de M. M. P. et G. Fried, violonistes qui, avec leur dévouement habituel, ont apporté à la fête la note délicate et artistique.

Tous les numéros du programme bien conçu ont été d'ailleurs rendus à la plus grande satisfaction du public qui se pressait nombreux dans la vaste salle des fêtes de l'école.

Les « acteurs improvisés » du cours d'adultes, dans leurs comédies et saynètes, M. J. Depierre, dans ses romances détaillées avec une voix agréable et beaucoup de sentiment, le tout jeune « déclamateur et pianiste » Georges Arnold, ont mérité des applaudissements enthousiastes et répétés. Le chant final « Salut à la République », de Boucchor, avec apothéose, par un groupe d'élèves, a été l'objet d'une ovation.

Tous nos sincères remerciements et une mention spéciale à M. Arnold, le sympathique directeur de l'école, pour l'organisation de cette soirée et sa très intéressante causerie géographique « Tour du Monde en 45 minutes... illustrée de nombreuses projections coloriées, émaillée d'anecdotes, éclairée de réflexions sociales, qui lui a valu une large part des applaudissements.

CHERENG

LA MENDICITE. — Les gendarmes de Lannoy ont arrêté un nommé Lefebvre, âgé de 49 ans, qui s'en allait de porte en porte, tel un corbeau, réclamant de l'argent aux habitants de Chéreng.

LANNOY

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Nous avons raconté l'accident arrivé à un employé de M. Mulle Gadenne. Ce domestique qui se nomme Louis Willoquaux et habite aux Trois Baudets, d'où son surnom, a eu trois doigts du pied gauche écrasés et les ongles de ces doigts arrachés.

Il devra subir quarante jours de chômage.

ASCQ

FERMEZ A L'HEURE. — Les gendarmes en tournée dans la commune d'Ascq, ont dressé une contravention à Emile Thieffry, débitant, qui n'avait pas fermé sa boutique à l'heure indiquée.

WATTRELOS

PARTI SOCIALISTE. — Le secrétaire du groupe « Les Défenseurs » (S. F. de L. O.) a reçu du citoyen V. Veles (dit Pepillon) la somme de 1 fr. 75 pour la propagande, produit d'une quête faite chez le citoyen Adolphe Vanackère, cabaretier à la gare d'Hersaux-Crétinier.

Le même groupe organise pour le 18 mars son banquet annuel pour fêter l'anniversaire de la commune.

Suite des Bronchites

Les bronchites récidivent chaque année aux mêmes époques et finissent par prendre la forme chronique et catarrhale. On tousse, on crache sans cesse et la congestion des voies respiratoires produit l'essoufflement et l'oppression. Il faut dans ce cas, employer la Poudre Louis Legras ; la toux, l'expectoration exagérée, l'oppression céderont rapidement à l'emploi de ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris. 590.5

21, RUE ROYALE
COFFRES-FORTS GRUSON
Contre le FEU et le VOL
LILLE

LILLE

Le drame au vitriol du Sud

INTERROGATOIRE DE LA VICTIME

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Roussenac, commissaire de police, s'est rendu à l'hôpital de la Charité, pour interroger François Kesling, qui fut vitriolé dimanche par sa femme, Céline Bolle.

En raison de son état, la malheureuse victime a répondu avec difficulté aux questions du magistrat.

Kesling a déclaré qu'en raison de l'intempérance de sa femme, il avait dû l'abandonner à plusieurs reprises.

—Contrairement à ce qu'elle a dit, ma femme, lorsqu'elle est entrée à l'estaminet Vencaeneghem, m'a insulté de la plus ignoble façon. Croyant la calmer, je lui offris une consommation qu'elle refusa, et aussitôt, elle prit dans son corsage un flacon dont elle me lança le contenu au visage.

Son état est toujours assez grave et les médecins ne peuvent encore dire si Kesling perdra la vue.

Nous avons dit que la cabaretière, Mme Vencaeneghem, avait été brûlée à la main droite par le liquide corrosif. Nous devons ajouter qu'il ne s'en fallut de peu que Céline Bolle, dans sa criminelle vengeance, ne fasse d'autres victimes.

En effet, la fillette de la cabaretière, âgée de six ans, qui jouait dans l'estaminet, a eu son châle et son tablier aspergés par le corrosif.

Un autre client, M. Patin, qui se trouvait près du comptoir, eut son complet complètement brûlé par le vitriol.

Comme on le voit, ces trois personnes peuvent se vanter de l'avoir « échappé belle ».

POUR FETER LE LUNDI

Le cordonnier Achille Decoepmann, 24 ans, habitant rue d'Austerlitz, aime beaucoup à fêter le lundi.

Malheureusement, avant-hier, il n'avait pas l'argent nécessaire qui lui permit de satisfaire ses habitudes.

C'est alors qu'il eut la malencontreuse idée d'aller vendre les fournitures de sept paires de chaussures que lui avait confiées M. Verecke, fabricant, boulevard Montebello.

Son propriétaire, qui travaille avec lui, ne l'ayant pas vu rentrer coucher, et constatant la disparition des fournitures, se mit mardi matin à sa recherche.

Après avoir parcouru la ville en tous sens, il rencontra Achille, rue du Molinel, coiffé d'un plumet monumental.

Sachant son copain à court d'argent et le voyant en cet état, il n'eut aucun doute sur la façon dont Decoepmann s'était procuré les moyens nécessaires pour fêter le lundi. Aussi fit-il illico arrêter Achille par un agent qui le conduisit au poste.

L'indélicat cordonnier sera déféré aujourd'hui au Parquet, sous l'inculpation d'abus de confiance.

CHEVAL FOUGUEUX

M. Louis Clique, cultivateur à Lomme, arrêtait hier vers midi, son attelage rue du Molinel, en face de l'estaminet Mahieu.

Soudain, l'animal attelé à la voiture du cultivateur s'emballa dans la direction de la rue de Paris et vint s'abattre à l'angle de cette rue.

Au moment où il se relevait pour prendre à nouveau son élan, M. Fandement, cabaretier, 124, rue de Paris, fut assez heureux pour le saisir par la bride et le maintenir.

Grâce à cette intervention, aucun accident à signaler.

NOS CAMBRIOLEURS DEVIENNENT GOURMANDS

Pendant que M. Leleu, patissier, 125, rue Léon Gambetta, dormait tranquillement la nuit dernière, des malandrins att